

BÉNÉFICIAIRES DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS 2017-2018

Mise en valeur des espaces du sous-sol du complexe multiservice par l'aménagement d'un accès extérieur public

Promoteur : Coopérative de solidarité Au cœur du village de Saint-Joachim-de-Shefford
M. Gaëtan Gibeault, président

Valeur du projet : 27 345,97 \$

Aide financière accordée : 16 407 \$

Nature du projet : Le complexe qui appartient à la Coopérative comprend présentement un restaurant, un dépanneur et une station d'essence au rez-de-chaussée. Son deuxième étage demeure à louer et son sous-sol est trop vaste pour les présents besoins de stockage. Ainsi, afin d'y tenir, entre autres, des activités de marché aux puces au bénéfice de la Coopérative et orchestré par des bénévoles, la Coopérative souhaite développer un accès au sous-sol selon les normes du bâtiment et possibilités d'occupation du site.

Forces du projet :

- Il facilite le maintien d'un actif économique important de la communauté en lui développant de nouvelles entrées d'argent et un achalandage;
- Il permet de libérer le deuxième étage pour de futurs projets;
- L'activité est rendue possible grâce à l'action de plusieurs bénévoles;
- Il crée une nouvelle activité sociale dans la communauté.

J'adopte un milieu naturel

Promoteur : Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska
Mme Isabelle Tétrault, coordonnatrice de projets

Valeur du projet : 20 870 \$

Aide financière accordée : 10 000 \$

Nature du projet : Ce projet vise à jumeler quatre écoles de la MRC à des milieux naturels (ou des corridors écologiques) à proximité, par des chantiers nature adaptés (ex. inventaire de la faune et flore, état du plan d'eau, corvée de nettoyage, aménagement de la bande riveraine). L'organisme accompagnera des classes dans ce processus et aidera à la formation de comités verts dans les écoles pour faciliter la poursuite du maillage. Les municipalités présentement ciblées et impliquées sont Granby, Roxton Pond, Saint-Joachim-de-Shefford et Waterloo.

Forces du projet :

- Il est en concertation avec les partenaires et avec les différents milieux où il s'implante;
- Il permet de mettre en contact les jeunes avec la nature, son équilibre, ses menaces et ses particularités locales (objectifs bien ciblés, échéancier élaboré et actions concrètes);
- Un bon investissement des partenaires et du promoteur dans le projet;
- L'organisme a déjà fait ses preuves dans le milieu scolaire et entretient une bonne concertation autant avec les municipalités que les autres acteurs du milieu de l'environnement.

Une serre pour l'Exit

Promoteur : Maison des jeunes l'Exit de Waterloo
M. Martin Couture, directeur

Valeur du projet : 97 000 \$

Aide financière accordée : 60 000 \$

Nature du projet : Aménager une serre passive sur le terrain de la maison des jeunes de Waterloo afin de poursuivre les ateliers et l'animation du lieu de rencontre en développant le jardinage et les saines habitudes de vie des adolescents. L'Exit, qui est située aux abords de l'école secondaire Wilfrid-Léger, accueille principalement les jeunes sur l'heure du dîner et après l'école. Elle offre des repas aux jeunes et s'est mise à impliquer ceux-ci dans l'élaboration des repas et la culture des légumes via des jardins qu'elle entretient depuis plusieurs années. Dans l'objectif de pousser plus loin leur

démarche, l'aménagement de la serre permettra d'annualiser la production et d'impliquer les jeunes dans tout le processus.

Forces du projet :

- Il permet de bonifier le processus d'éducation et d'autonomisation des jeunes adolescents en matière de saine alimentation et d'autosuffisance (activités bien implantées à la maison des jeunes depuis plusieurs années);
- Il cible une clientèle difficile à rejoindre, prioritaire et pour un sujet structurant;
- Une implication de plusieurs partenaires du milieu dont le communautaire, le scolaire et le privé;
- Il favorise la participation bénévole des jeunes;
- Si bien entretenu, l'équipement peut demeurer en fonction bien longtemps.

Études préliminaires

Promoteur : Coopérative de solidarité La Passerelle (Granby)
M. Michel Benoit, président

Valeur du projet : 98 190 \$

Aide financière accordée : 60 000 \$

Nature du projet : Le projet vise à procéder aux différentes études préliminaires nécessaires à la construction de la résidence de la coopérative de solidarité La Passerelle. Il s'agit d'un projet de résidence coopérative composée de 40 logements pour personnes de 65 ans et plus et partiellement de 75 ans et plus. Dans ce type de résidence, les frais sont moins élevés que dans les résidences privées et chacun des membres (résidents ou provenant de la communauté) est amené à s'impliquer selon ses intérêts et aptitudes, et ce, pour le bien de la communauté de la résidence.

Forces du projet :

- Un projet d'étude structurant et offrant un nouveau concept de résidence coopérative facilitant l'accès à un loyer aux personnes de la classe moyenne sur le territoire;
- Un plan d'affaires structuré par une équipe compétente et accompagné par des professionnels capables de mener le projet à terme;
- Malgré les apparences de ne représenter qu'un faible pourcentage du financement du projet de 5,8 millions de dollars, la participation financière du Fonds de développement des communautés répond à une exigence de la Société d'habitation du Québec pour la participation financière du milieu;
- La Ville de Granby a déjà résolu d'appuyer la démarche de la coopérative pour un montant d'au moins 500 000 \$ (soit 10 %)

Construction de La Passerelle

Promoteur : Coopérative de solidarité La Passerelle (Granby)
M. Michel Benoit

Valeur du projet : 5 709 310 \$

Aide financière accordée : 60 000 \$

Nature du projet : Le projet vise à permettre la construction de la résidence de la coopérative de solidarité La Passerelle. Il s'agit d'un projet de résidence coopérative composée de 40 logements pour personnes de 65 ans et plus et partiellement de 75 ans et plus. Dans ce type de résidence, les frais sont moins élevés que dans les résidences privées et chacun des membres (résidents ou provenant de la communauté) est amené à s'impliquer selon ses intérêts et aptitudes, pour le bien de la communauté de la résidence.

Ce grand projet de 5,8 millions de dollars a besoin de franchir certaines étapes avant de pouvoir être mis sur pied, soit à la fois des étapes techniques, mais aussi recueillir un pourcentage de financement du milieu équivalant entre 12 et 15 % du projet avant que la Société d'habitation du Québec ne rende disponible leur financement.

Forces du projet :

- Un projet structurant et offrant un nouveau concept de résidence coopérative facilitant l'accès à un loyer aux personnes de la classe moyenne sur le territoire;
- Un plan d'affaires structuré par une équipe compétente et accompagné par des professionnels capables de mener le projet à terme;
- Malgré les apparences de ne représenter qu'un faible pourcentage du financement du projet de 5,8 millions de dollars, la participation financière du Fonds de développement des communautés répond à une exigence de la Société d'habitation du Québec;
- La Ville de Granby a déjà résolu d'appuyer la démarche de la coopérative pour un montant d'au moins 500 000 \$ (soit 10 %).